



MUTUELLE D'ASSURANCE DES PROFESSIONNELS

**POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE**

(Article 173 LTE)

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (article 173 LTE)

L'article 173 de la Loi française de Transition Energétique est entré en vigueur le 1er janvier 2016. Cet article prolonge l'article 224 de la loi de Grenelle II et introduit de nouvelles exigences de transparence pour les investisseurs institutionnels, notamment en ce qui concerne les modalités de prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leurs politiques d'investissement.

Le bilan de MADP Assurances étant inférieur à 500 M€, nous sommes exonérés de l'obligation de déclaration détaillée et devons uniquement fournir une description générale de notre prise en compte de ces critères.

- **Détentions en direct** : MADP Assurances détient en direct un portefeuille d'actions qui représente 25% des placements financiers en valeur de réalisation.

Nous intégrons les critères ESG dans notre gestion, notamment en ayant exclu en 2017 tout nouvel investissement dans les sociétés impliquées dans la production du tabac et en 2018 les sociétés liées à la production d'alcool. Rappelons que le portefeuille de MADP Assurances est en plus-values latentes ce qui nous contraint à progresser lentement sur ce type de réallocation en raison de l'impact significatif sur le résultat de MADP Assurances.

- **Fonds dédiés et fonds ouverts** : ces fonds (Ballu obligations, Ballu actions et SICAV diversifiées) représentent 50% de nos placements financiers en valeur de réalisation. Nos deux fonds dédiés sont gérés par la société Financière de la Cité.

Au sein du fonds dédié **Ballu actions**, la politique de sélection de titres s'attache à analyser systématiquement la qualité de la vision stratégique des dirigeants, leur historique en termes de performance financière, leur capacité à atteindre de façon récurrente les objectifs financiers qu'ils se sont assignés. De la même façon, une grande vigilance est portée sur les risques environnementaux auxquels les sociétés sont exposées, ces risques pouvant grever leur rentabilité à long terme. Les investissements portent principalement sur des grandes sociétés cotées européennes qui publient en annexe de leur document annuel un rapport RSE dans lequel sont décrits leurs engagements à long terme en termes de responsabilité environnementale et sociale. Globalement, toutes les sociétés dans lesquelles le fonds Ballu Actions était investi fin 2021 publient un rapport RSE en annexe de leur document annuel, à l'exception de Financière de l'Odé (2,9% du fonds) qui est la holding financière du groupe Bolloré. Il convient de noter cependant que les participations cotées de cette holding publient un rapport RSE (Bolloré, Vivendi).

Au cours de l'année 2021, l'exposition du fonds aux segments de l'énergie, des matériaux, de l'industrie et des nouvelles technologies a été renforcée, ce qui a conduit à une diminution de l'exposition aux secteurs des télécoms, de la santé et des services publics. Si cette évolution sectorielle a mécaniquement augmenté l'exposition du fonds à des secteurs plus polluants et plus controversés, elle s'est faite en ligne avec la politique de sélection des titres considérés comme des « best-in-class » dans leur secteur et le choix a été fait d'exposer le portefeuille à des secteurs historiquement controversés mais sur lesquels les standards d'investissement responsable évoluent comme l'industrie du gaz, désormais incluse dans la taxonomie européenne (Total, Shell, Technip), ou la défense, qui bénéficie d'un regain des thématiques autour de la souveraineté (Thales). Le nombre de lignes a également été augmenté et leur taille réduite avec 34 lignes en portefeuille au 31 décembre 2021 contre 20 au 31 décembre 2020.

Le secteur de **l'énergie** représente désormais 13,7% du portefeuille avec des participations dans Total Energies (4,9%), Shell (4,7%) et Technip Energies (4,2%). Pour rappel ce secteur est responsable de 75% des émissions de CO2 et de deux tiers des gaz à effet de serre mais doit également jouer un rôle clé dans la transition énergétique. Pour réduire ces émissions, le secteur énergétique mise sur une réduction de l'intensité carbone et sur les investissements dans les renouvelables qui devraient permettre de réduire les émissions de 80%, les 20% restants devant être achevés via des mesures comme la substitution du charbon par le gaz naturel, le développement du CCUS (technologies de stockage et utilisation du carbone) et l'adoption des biocarburants.

Total Energies et Shell ont été sélectionnés dans leur secteur pour leur plus forte exposition aux secteurs du gaz et des énergies renouvelables. Les deux entreprises ont publié des plans de réduction de leurs émissions de CO2 qui sont jugés plus crédibles que ceux de leurs concurrents et qui s'accompagnent d'investissements dans les énergies renouvelables et le gaz. D'ici 2025, Total consacrera 50% de son budget à des investissements dans le gaz et les énergies renouvelables soit 6,5 à 8Mds€ d'investissements attendus, tandis que Shell prévoit d'investir au moins 8Mds€ par an dans le gaz et 5Mds€ par an dans les énergies renouvelables. En tant que sous-traitant, Technip Energie est également très impliqué dans le développement des infrastructures liées aux énergies renouvelables et au gaz.

Enfin, ces trois entreprises ont été amenées à prendre position sur leur activité en Russie. Si Shell a rapidement annoncé un retrait du pays, Total Energies et Technip Energies ont adopté une position plus ambiguë. Les deux entreprises ont suspendu tout nouvel investissement en Russie jusqu'à nouvel ordre et vont respecter l'intégralité des sanctions prises par les gouvernements mais n'ont pas formalisé leur retrait du pays et entendent y respecter les engagements qu'elles ont pris auprès de leurs partenaires et préparer une sortie ordonnée.

L'exposition au secteur de **l'industrie** a été augmentée à **19,3%**. Ce secteur a été renforcé avec des entreprises comme Saint-Gobain (3,4%) et SPIE (2,4%) qui sont associées à la rénovation énergétique des bâtiments. SPIE est notamment l'une des rares entreprises à fournir des informations détaillées sur la part estimée de son activité liée à la taxonomie européenne et ce depuis plusieurs années.

Le segment industriel a également été augmenté avec une participation dans Thales (3,3%). Au-delà de la pertinence ou non de l'inclusion de la défense dans les thématiques RSE, l'un des sujets les plus sensibles de ce secteur demeure l'éthique dans les affaires. Thales a une politique de « tolérance zéro » pour prévenir les pots-de-vin et les scandales de corruption. La politique interne du groupe et les règles de conformité sont contenues dans un code de conduite qui vise à prévenir la corruption et le trafic d'influence et à assurer le respect des réglementations nationales et internationales (dont la loi Sapin II entrée en vigueur en juin 2017). Le code comprend également des lignes directrices concernant les pratiques anticoncurrentielles, les fournisseurs, les clients, les partenaires et les concurrents. Les collaborateurs bénéficient de rappels réguliers et de formations (11 270 formations organisées ces deux dernières années), tandis que le groupe dispose d'une ligne ouverte d'alerte (qui a reçu 25 dossiers en 2020, alors que 91 % des collaborateurs du groupe ont signé une charte de responsabilité). Ce système d'alerte s'inscrit dans un plan d'évaluation des risques plus élaboré, revu tous les trois ans et focalisé sur les pays, les contreparties politiquement sensibles, etc. Le modèle de prévention des risques est intégré au système d'exploitation Chorus 2.0 de Thales. En 2020, Thales s'est engagé dans une démarche de certification ISO 37001:2016 couvrant les systèmes de management anti-corruption. La certification a été délivrée par l'AFNOR en mars 2021, son périmètre couvre Thales SA et les sociétés en France, ainsi que certaines filiales internationales de Thales International SAS (Thales EURAM, Thales AMEWA et Thales NSEA, chacune sur leur propre périmètre en Europe et Amérique latine, Moyen-Orient et Afrique, et en Asie). Le groupe envisage de poursuivre cette démarche en vue d'étendre le périmètre de cette certification. Malgré ses efforts, Thales est actuellement impliqué dans un scandale de corruption

impliquant l'ancien président sud-africain Jacob Zuma, qui aurait reçu 34 000 dollars pour l'octroi d'un contrat d'armement de 2 milliards de dollars. Le procès est en cours.

Dans le secteur des **nouvelles technologies (15,7%)**, le fonds est exposé à Atos (2,8%) et à Ericsson (4%). En 2021, Atos avait révélé que des commissaires aux comptes avaient émis des réserves sur ses filiales américaines et ce à cause de plusieurs points de faiblesse dans le dispositif de contrôle interne. Les comptes ont depuis été certifiés sans impact financier majeur et Atos s'est engagé dans une démarche de renforcement de sa gouvernance et de son contrôle interne. Dans le domaine de l'éthique des affaires, Ericsson a récemment été accusée d'avoir versé des pots-de-vin à l'état islamique en Irak. Cette affaire fait suite à de lourds antécédents en matière de corruption qui ont déjà conduit à des condamnations et pourrait nous amener à réévaluer la pertinence d'Ericsson dans notre politique de sélection.

Dans le secteur des opérateurs **télécoms et des médias (14,4%)** le fonds est exposé à Orange (3,1%) qui a récemment amélioré sa gouvernance en séparant les fonctions de PDG et de président (jusqu'à détenu par Stéphane Richard depuis 12 ans) et en nommant Christel Heydemann PDG et Jacques Aschenbroich président. Un fort taux de renouvellement du COMEX est également évoqué. La problématique RSE des opérateurs télécoms repose essentiellement sur la gestion de l'impact des ondes radiophoniques des antennes 4G et 5G sur l'environnement proche. Tous les groupes ont mis en place des procédures d'installation permettant de réduire cet impact.

Dans ce même segment le fonds est exposé à Ubisoft (2,8%). Des cas de harcèlement de la part de dirigeants de l'éditeur de jeux vidéo ont posé une problématique ESG. Les dirigeants incriminés ont été licenciés sur le champ et un dispositif de lutte contre le harcèlement a été mis en place au sein du groupe afin de retenir les talents. Ces cas isolés ont été réglés par voie contractuelle et nous avons confiance dans les procédures mises en place pour éviter que cette crise se manifeste à l'avenir.

Dans le secteur de la **santé (12,8%)**, le fonds est exclusivement exposé via des jeunes entreprises innovantes (UCB, Abivax, Medincell, Draegerwerk et Zealand Pharma).

Le secteur des **services publics (6,7%)** est central dans une problématique de croissance durable et respectueuse de l'environnement. De nombreux acteurs ont augmenté ces dernières années le poids de leur production en énergie renouvelable. Notons cependant que les énergéticiens allemands qui ont abandonné le nucléaire ont encore des efforts à faire afin de réduire le poids des centrales à charbon dans leur cycle de production. Le fonds Ballu Actions ne détenait plus de position dans E.ON et RWE à la fin de l'année 2020. Le fonds reste exposé à la société anglaise Scottish & Southern Energy qui produit 90% de l'électricité à partir d'énergie renouvelable (fermes éoliennes offshore notamment). Le fonds reste exposé à 5% sur ENGIE. Sous l'impulsion de sa nouvelle directrice générale Catherine McGregor, seule femme directrice générale d'un groupe appartenant à l'indice CAC 40, le groupe a cédé des actifs en 2021 afin d'augmenter ses investissements dans la génération à partir d'énergies renouvelables.

Enfin, le fonds est également exposé au secteur de la **finance (8,8%)**, des **matériaux (4,4%)**, de la **consommation cyclique (1,1%)** et de la **consommation de base (3,1%)**, sans commentaires particuliers à faire sur les participations prises dans ces secteurs.

Au sein du fonds dédié **Ballu obligations**, la part des obligations d'Etats est prépondérante (71.84%) avec une représentation de la France à hauteur de 46.5% et de l'Allemagne pour 5.3% du portefeuille. Ces deux pays ont une politique RSE prépondérante en Europe et cette année l'Allemagne rattrape son retard notamment concernant la parité Homme/Femme. En effet, elle a décidé d'imposer la présence d'une femme dans ses hautes instances à partir de trois membres.

La dette privée représente 28% du portefeuille et se concentre sur quelques secteurs :

- ✓ Chimie, avec ARKEMA (3,8%) qui est le leader mondial dans la chimie verte et dans la conception de matériaux respectueux de l'environnement (thermoplastiques recyclables, polymères permettant l'allongement des durées de vie des batteries lithium, diminution de la consommation d'eau ou d'énergies, etc ...). Arkema positionne les solutions pour le développement durable au cœur de sa politique d'innovation et de l'évolution de son offre produits. Par le choix de ses axes de recherche, le développement permanent des expertises, son organisation et ses processus d'innovation, Arkema s'attache, avec ses partenaires, à développer des solutions répondant aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. Leurs matériaux accompagnent la transition vers les énergies renouvelables. Le groupe contribue également au développement des technologies numériques et électroniques. À noter également leur programme Arkenergy qui vise une réduction de 20 % des achats nets d'énergie du Groupe entre 2012 et 2030.

L'ambition d'Arkema est de faire partie des entreprises chimiques les plus performantes en matière de sécurité. Sa démarche sécurité et santé au travail s'articule autour de la prévention des risques, d'un référentiel de management et de la culture sécurité. Engagée dans Responsible Care®, la démarche volontaire de l'industrie chimique pour la gestion responsable de ses activités et de ses produits, Arkema a fait du thème de la sécurité et de la protection de la santé un des axes majeurs de sa politique RSE. Le groupe conduit une politique active pour améliorer les conditions de travail : analyse croisée des tâches, briefing sécurité en début d'opération ou de réunion, ergonomie des postes de travail... Les initiatives ont permis de réduire très significativement le TRIR (taux de fréquence des accidents par million d'heures travaillées*) depuis 2012. À 1,0, il est aujourd'hui l'un des plus bas de l'industrie chimique.

Le groupe est engagé en faveur du climat et de la réduction de l'empreinte environnementale de ses activités. Ainsi, il agit pour diminuer la consommation des ressources telles que l'énergie ou l'eau, réduire les émissions liées à son activité, développer l'utilisation de ressources renouvelables et favoriser l'économie circulaire. En parallèle, le programme Optim'O du Groupe a pour objectif de réduire les émissions dans l'eau (DCO*) de 60 % sur ses sites de production entre 2012 et 2030.

Arkema s'emploie à favoriser le développement individuel et collectif des hommes et des femmes de l'entreprise. Sa politique sociale mondiale est orientée autour du développement des compétences et de la promotion de la diversité. En portant à 30 % son objectif de part de femmes dans l'encadrement supérieur d'ici à 2030, Arkema œuvre à davantage de mixité dans une industrie chimique majoritairement masculine.

Arkema se mobilise avec un plan climat ambitieux aligné sur les accords de Paris. En février 2020, le Groupe s'est ainsi fixé un nouvel objectif stratégique environnemental : réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de 38 % en 2030 par rapport à 2015, soit une réduction de ses émissions absolues de plus de 1,7 million de tonnes en équivalent CO2 sur 15 ans.

- ✓ Le secteur des télécommunications avec TELEFONICA: Telefónica est le pionnier du financement durable au sein de l'industrie des télécommunications. En effet, elle a déjà émis des obligations durable ESG pour un montant s'élevant à 3,2 Milliards d'euros au cours des deux dernières années pour financer des projets sociaux et environnementaux. Le produit

des émissions est utilisé pour financer ou refinancer des projets ayant un impact environnemental et social positif en Espagne, en Allemagne et au Brésil. Les projets environnementaux se concentreront sur l'efficacité énergétique en poursuivant les transformations du réseau du cuivre à la fibre. D'autre part, les projets sociaux visent principalement à apporter la connectivité mobile haut débit aux zones rurales non desservies ou mal connectées, ainsi qu'à soutenir la création d'emplois et l'entrepreneuriat. Par exemple, Téléfonica vient de s'engager dans la construction de 25 centrales photovoltaïques au Brésil.

- ✓ Le secteur de la santé avec KORIAN : Korian est une entreprise privée du secteur des Ehad privés qui interviennent aux côtés d'acteurs publics. Le groupe propose un modèle intégré avec une offre globale des métiers du soin et de la prise en charge des seniors (complémentarité des Ehad avec les résidences services). Les acteurs privés (25% du secteur en France) sont devenus indispensables pour répondre à l'enjeu du Grand Age (besoin de création de plus de 100 000 places sur les 10 prochaines années pour un parc aujourd'hui de 600 000 lits). Sur les questions sociales, le secteur est confronté aux conditions difficiles d'exercice du métier d'aide-soignant, à la pénurie de personnel et aux controverses (maltraitance, sécurité alimentaire...) et qui font l'objet de couverture médiatique régulière. Sur le volet social, les groupes privés nous semblent disposer d'atouts tels que leur politique de formation et les possibilités d'évolution de carrière au sein des différents métiers (Ehad, SSR, résidences service). Le Groupe a mis en avant les efforts en matière de formation et de conditions de travail, ainsi que le déploiement de la certification ISO 9001 en matière de contrôle qualité. La rémunération variable des directeurs d'établissement est également indexée à hauteur de 50% sur des critères RSE. Par ailleurs, il existe une procédure de signalement des événements indésirables graves (EIG) auprès des agences régionales de santé et un tableau de bords des incidents (chutes, dénutrition) est tenu à jour. Concernant le management, le groupe a une stabilité managériale depuis 4 ans, signe d'un réel changement chez Korian, le Groupe ayant connu auparavant un turn-over important de ses équipes dirigeantes. Par ailleurs, Korian a signé avec 12 entreprises, la première charte d'engagement RSE pour ses chantiers de rénovation avec pour objectif de renforcer les actions mises en place avec ses fournisseurs, en privilégiant les achats locaux et vertueux en matière d'impact environnemental et sociétal. En France, 83 % des dépenses sont réalisées avec des fournisseurs basés en France. A travers cette charte, les entreprises de travaux concernées s'engagent à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et des politiques inclusives en matière d'emploi avec :
 - L'évaluation des fournisseurs : tous les fournisseurs référencés par Korian voient leurs pratiques RSE évaluées par la plateforme ECOVADIS. Les fournisseurs signataires devront atteindre la note exigeante de 55%.
 - Le recyclage du mobilier : les prestataires s'engagent à recourir à l'organisme VALDELIA pour donner une seconde vie au mobilier remplacé.
 - Une seconde vie des matériaux : les produits déposés, en état de marche, qui ne peuvent pas être récupérés par VALDELIA, doivent faire l'objet d'une recherche de solution de réemploi.
 - L'insertion: 10% du montant global du marché global de chaque chantier devra être réalisé par une entreprise ou un organisme d'insertion professionnelle.

- La gestion des déchets: le tri sélectif des déchets de chantier est mis en place sur chaque chantier.
 - Les Emballages recyclés: les fabricants de mobilier s'engagent à utiliser exclusivement des emballages recyclés et recyclables.
 - Un ancrage local : les prestataires s'engagent à respecter les produits et fournisseurs sélectionnés par Korian pour leurs performances et leur appartenance au tissu économique local.
- ✓ L'Energie avec E.ON entreprise qui intègre de plus en plus des énergies renouvelables et met en place des stratégies de développement durable très ambitieuses (neutralité carbone, culture diversifiée et inclusive, recyclage, gestion intelligente de l'énergie, solutions de mobilités électriques, Gaz vert, etc...).
 - ✓ L'Automobile avec des sociétés comme DAIMLER, entreprise d'un secteur très polluant qui essaie par tous les moyens de contribuer à améliorer son image via des projets environnementaux ou sociétaux. Le développement de la voiture électrique y est prépondérant ainsi que la décarbonisation avec un objectif de carbone neutre d'ici 2050 et le recyclage des véhicules.
 - ✓ Le secteur des transports est aussi présent dans le portefeuille (Deutsche BAHN). La R.S.E. a permis d'harmoniser les temps de conduite et de repos des conducteurs de véhicules de plus de 3,5 t ou de plus de 9 places, Le transport ferroviaire est à l'heure actuelle un des plus écologiques qui soit et ceci concerne à la fois la Deutsche Bahn ou la RATP avec les réseaux de métro Francilien.
 - ✓ Enfin, le secteur bancaire est présent avec Goldman Sachs et Crédit Agricole. La plupart des banques ont développé un nouveau modèle économique de banques responsables, s'adaptant à un monde en constante évolution, avec éthique, des personnels formés et expérimentés, à la recherche d'excellence opérationnelle dans le développement des produits et dans le service client. Elles ont financé des universités, recrutent des jeunes stagiaires, des handicapés, ou financent des micro-crédits pour des personnes en difficultés dans certaines parties du monde. Sur le volet écologique, celles-ci s'engagent pour le développement durable, en contribuant à des projets environnementaux en finançant des projets d'énergies renouvelables, émission de Green Bonds.
- **Immobilier** : la part de l'immobilier dans les placements financiers de MADP Assurances représente 15% (en valeur de réalisation).

A ce jour, MADP Assurances possède les bureaux de son siège social à Paris 8° via sa filiale à 100% SAS Foncière 44GV4, un appartement à Paris 15° (loué), 27,7% des parts de la SA immobilière SIMP 13 rue Ballu Paris 9° (bureaux). En 2015, soucieuse d'investir dans de l'immobilier à « impact social et environnemental », MADP Assurances a souscrit des parts à hauteur de 1,5 M€ dans une OPCI spécialisée dans les résidences étudiantes, par l'intermédiaire de Swiss Life REIM qui tient compte de la politique RSE de Swiss Life. Club campus Immo 2 sélectionne des projets qui lui permettent de prendre part à l'édification d'un ensemble mixte, voire d'un nouveau quartier, pour y inscrire une résidence étudiante.